

N/Réf. : TF/AD/KD
Décision n° 0224/2025

Objet : Marché de travaux pour l'extension et la restructuration de l'Espace Jeunes de la ville du Teich
Marché n°2025-021

DÉCISION MUNICIPALE

La Maire de la Commune du Teich,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération en date du 6 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 sus visé,

Vu l'avis d'appel public à concurrence n°1080777 du 11 mars 2025,

Vu l'avis publié au BOAMP n°25-27461 du 11 mars 2025,

Vu l'avis favorable avec réserves de la Commission d'Appel d'Offres du 23 mai 2025,

Décide de conclure un marché de travaux pour l'extension et la restructuration de l'Espace Jeunes de la ville du Teich comme suit :

- Lot 1 VRD : avec l'entreprise SAS COLAS France – Territoire Ouest Etablissement Bassin d'Arcachon – 3 et 5 rue Jules Chambrelent - 33740 Arès, pour un montant de 59 978,50 € HT, soit 71 974,20 € TTC
- Lot 2 Fondations - Gros-œuvre : avec l'entreprise SAS COBALTO – 15 avenue du Général De Gaulle – 33120 Arcachon, pour un montant de 187 000 € HT, soit 224 400 € TTC
- Lot 3 Charpente – Bois – Couverture : avec l'entreprise AQUITAINE MAISON BOIS – 6 rue de Métiers – 33290 Blanquefort, pour un montant de 144 800 € HT soit 173 760 € TTC
- Lot 4 Enduit – Peinture : déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été reçue
- Lot 5 Bardage – Serrurerie Métal et Bois : avec l'entreprise CONCEPTION REALISATION METALLERIE SAS – 12 avenue de Guitayne – 33610 Canéjan, pour un montant de 137 084 € HT, soit 164 500,8 € TTC
- Lot 6 Menuiseries extérieures alu : avec l'entreprise RICHARD SAS – 5 avenue Descartes – 33370 Artigues-près-Bordeaux, pour un montant de 46 400 € HT, soit 55 680 € TTC
- Lot 7 Doublage – Plâtrerie – Faux-plafond : avec l'entreprise EURL FOEHN & CO – 8 rue Copernic – ZA du Technoparc – 33470 Le Teich, pour un montant de 33 000 € HT, soit 39 600 € TTC

- Lot 8 Menuiseries intérieures Cloison mobile Mobilier : déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été reçue
- Lot 9 Chape Revêtements sols durs : avec l'entreprise SAS RONCAROLO – ZA Eyrialis – 33114 Le Barp, pour un montant de 35 000 € HT, soit 42 000 € TTC
- Lot 10 Peinture nettoyage : avec l'entreprise SARL L.T.B Aquitaine – 4 rue Galeben – ZAC Mios 2000 – 33380 Mios, pour un montant de 10 200 € HT, soit 12 240 € TTC
- Lot 11 Électricité : avec l'entreprise ENELEC – 2 rue Henri Le Chatelier – 33600 PESSAC, pour un montant de 37 841,93 € HT, soit 45 410,316 € TTC
- Lot 12 Chauffage ventilation Plomberie : avec l'entreprise PUEL GENIEL CLIMATIQUE SAS – Parc d'activités Jean Zay – 16 rue Condorcet – 33150 CENON, pour un montant de 64 794,42 € HT, soit 77 753,304 € TTC

A Le Teich, le 19 juin 2025

Karine DESMOULIN

Maire

